

Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle

Fournir l'accès au financement aux petits exploitants agricoles dans le monde

Le Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle (GIIF) est un programme multidonateurs qui soutient le développement et la croissance des marchés locaux pour l'assurance indicielle / catastrophique dans les pays en développement, principalement en Afrique Subsaharienne, en Amérique Latine et dans les Caraïbes, et en Asie Pacifique.

Ce programme fait partie du pôle Finance et Marchés du Groupe de la Banque Mondiale.



QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE INDICIELLE?

L'assurance indicielle est une approche relativement récente et novatrice dont les prestations offrent une couverture sur la base d'un indice prédéterminé (par exemple le niveau de précipitations) pour la perte d'actifs et d'investissements, principalement de fonds de roulement, suite à des événements climatiques ou des catastrophes, sans nécessiter l'utilisation des services traditionnels d'évaluateurs de réclamations d'assurance.

Avant le début de la période d'assurance, un indice statistique est développé. Il mesure les déviations de la norme pour les paramètres de recherche tels que les précipitations, la température, la magnitude des séismes, la vitesse du vent, le rendement des cultures ou les taux de mortalité du bétail.

L'assurance indicielle peut aider à stabiliser les revenus des petites entreprises et agriculteurs lorsque les cultures sont affectées par les conditions climatiques, ce qui améliore les moyens de subsistance, les actifs, et la gestion des risques à long terme pour près de 2,5 milliards de petits exploitants agricoles dans le monde.

Stratégie du GIIF



Pédagogie financière : campagnes de promotion et d'information du public sur l'assurance indicielle à travers les médias, avec pour cible les agriculteurs, les petites entreprises, les IMF, les banques, les distributeurs et autres clients.



Renforcement des capacités et subventions : octroi de subventions aux instituts de recherche, aux courtiers et aux ONG, pour accompagner la formation des institutions financières et des assureurs locaux dans l'élaboration et la distribution de contrats et produits d'assurance indicielle.



Conseils techniques sur les produits et les prix : services consultatifs de spécialistes et partenaires du GIIF pour concevoir et élaborer des produits d'assurance indicielle appropriés, qui satisfassent et stimulent la demande d'assurance.



Concertations publiques et facilitation de l'environnement réglementaire : appui au renforcement des systèmes juridiques, réglementaires et de surveillance associés à l'assurance indicielle, aussi bien au niveau national que régional, et création des conditions préalables pour introduire et réglementer des produits d'assurance basés sur des indices agricoles, assortie d'incitations fiscales et d'outils réglementaires idoines.



Le GIIF a fourni une assistance juridique et réglementaire à l'autorité de réglementation des assurances du Kenya (IRA), de manière à répondre à des réglementations trop restrictives considérées comme des contraintes au développement des marchés de la micro-assurance et de l'assurance indicielle. Le GIIF a également participé à la rédaction de la nouvelle Loi sur l'assurance. Cette loi sur la nouvelle assurance (loi 2015) a été finalisée et est actuellement devant le Parlement kenyan.

Le GIIF en Chiffres



Pays ayant des projets GIIF



Agriculteurs, éleveurs et micro-entrepreneurs qui sont les clients du GIIF (contrats)



Total du portefeuille d'assurance (cumulé)

IMPACT

les agriculteurs assurés ont investi 19% de plus et gagnaient 16% de plus que leurs homologues voisins non assurés (Kilimo Salama / 2012).

Partenariats

Le GIIF, en collaboration avec certains des partenaires les plus réactifs et novateurs de l'assurance agricole met en oeuvre ses programmes dans tous ses marchés.



Le programme du GIIF finance et fournit une assistance technique à ses partenaires d'exécution qui sont : un intermédiaire « courtier / agent » qui élabore des produits d'assurance indicielle et les compagnies d'assurances régionales.

Les produits d'assurance indicielle sont souvent associés à des prêts ou du crédit et sont principalement distribués par les agrégateurs au niveau du portefeuille tels que l'agro-industrie, les banques et les institutions de microfinance, ainsi que les coopératives.

Le GIIF et les partenaires en charge de l'exécution collaborent avec plusieurs spécialistes de technologies satellitaires et concepteurs de contrats, qui travaillent avec des données météorologiques de catastrophes provenant de Météosat, de la NASA et de JAXA.

Du côté du secteur public, l'équipe du GIIF travaille sur les réglementations en étroite collaboration avec les gouvernements au niveau national et régional, pour créer un environnement juridique favorable pour l'assurance indicielle. L'équipe GIIF réalise donc des études de faisabilité et des pilotes d'assurance indicielle pour tester la faisabilité des marchés de l'assurance indicielle.



Le GIIF en Afrique

ACRE, l'un des partenaires dans la mise en oeuvre du GIIF en Afrique Sub-Saharienne, a été récemment incorporé en tant que société de courtage, avec le soutien de la Fondation Syngenta pour une agriculture durable. ACRE a développé des produits d'assurance indicielle climatiques, de rendement par zone, et pour le bétail - vendus sous le label Kilimo Salama - couvrant un large éventail (ou variété) de cultures et de bovins laitiers (ou vaches laitières) au Kenya, au Rwanda et en Tanzanie.

L'une des principales réalisations de l'équipe du GIIF dans le domaine de la réglementation est la révision du cadre juridique et réglementaire dans la zone CIMA, permettant la vente de l'assurance indicielle dans 14 pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

Plus de 800.000 agriculteurs sont assurés par Kilimo Salama

Le GIIF en Asie Pacifique

En Asie, le GIIF a des projets en cours qui se sont récemment accélérés. Outre le développement de produits d'assurance indicielle au Bangladesh et au Sri Lanka, le GIIF travaille avec PT. Reasuransi Maipark, une société spéciale de réassurance de risque, sur le développement d'une assurance indicielle contre les risques de tremblements de terre. Dans le même temps aux Philippines, le GIIF collabore avec le Centre pour l'agriculture et pour le développement rural et CARD Pioneer Micro-assurance pour développer une Assurance indicielle contre les risques de Typhoon".



"J'ai été remboursée. Cela fait vraiment plaisir"

a déclaré Jacintha, mère célibataire et petite exploitante agricole qui cultive sa parcelle de 3 acres. Elle pose ici avec sa fille de 8 ans.

Contacts

Fatou Assah
Responsable du programme GIIF
fassah@worldbank.org



www.indexinsuranceforum.org

Medias:
Nina Vucenik
Responsable de la communications
+1 202 458 7321
nvucenik@worldbank.org



Forum Assurance Indicielle sur LinkedIn

Le Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle est un programme multidonateurs, financé par l'Union Européenne, le Japon, les Pays-Bas et l'Allemagne, et mis en oeuvre par la SFI et la Banque Mondiale.